Publié sur Orthomalin (https://www.orthomalin.com)

URL source: https://www.orthomalin.com/actualites/actualite-professionnelle/acces-aux-donnees-de-sante-regles-strictes.html

Accès aux données de santé : des règles strictes

[1] https://www.orthomalin.com/etiquettes/donnees-sensibles [2] https://www.orthomalin.com/etiquettes/donnees-personnelles [3] https://www.orthomalin.com/etiquettes/donnees-de-sante [4], accès [5] https://www.orthomalin.com/etiquettes/acces [6] https://www.orthomalin.com/etiquettes/securite-informatique [7] https://www.orthomalin.com/etiquettes/donnees-partagees

Les données de santé sont des informations sensibles, de décès. Ces données proviennent de plusieurs sources : des bases nationales (base SNIIRAM), des hôpitaux (base PMSI), des bases régionales, publics ou privés, à but lucratif ou non lucratif, il sera possible d'accéder au système national des données de santé sur autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), pour les données relatives aux risques, de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), pour les données relatives au risque, de l'INSERM ; pour les données relatives au risque, des MDPH ; pour les données de la CNSA, l'Institut national de santé publique. Cet institut a pour mission de mettre en place des outils et d'accompagner les utilisateurs du système national des données de santé.